

Après l'enquête sur la redynamisation du centre-ville réalisée par la Chambre de commerce et d'industrie dont nous publions les résultats dans ce numéro du P'tit Bonjour, la municipalité va mettre en place dans les mois qui viennent un certain nombre de dispositifs pour favoriser le développement de l'offre commerciale en cœur de ville. Sans attendre, nous engageons une réflexion sur le réaménagement de la place de la mairie qui doit participer à l'amélioration de l'attractivité du centre-ville. Pour ce faire nous lançons une consultation citoyenne afin que les Saint-Juniauds puissent donner leur avis sur le devenir de la place, sur ce qu'ils attendent d'un espace public tel que celui-ci.

Notre souhait est d'en faire un véritable lieu de vie où chacun, jeunes et moins jeunes, aura envie de se rendre pour y passer des moments agréables.

Alors n'hésitez pas à remplir le questionnaire, à faire part de vos attentes et de vos propositions pour que les aménagements qui seront réalisés permettent au plus grand nombre de s'approprier ce lieu appelé à devenir notre place à tous.

Pierre Allard, maire

Des trésors retrouvent la lumière

Sacrée vitrine



Presque cachée aux yeux du public pendant plus de 20 ans au fond de la crypte Saint-Martial de la collégiale, la Châsse de crucifixion du XIII^e siècle a retrouvé la lumière dans l'écrin de métal et de verre conçu pour elle. Située à proximité du tombeau de Saint-Junien, la nouvelle vitrine sécurisée abrite ce trésor de l'art sacré, classé Monument historique, dans des conditions de conservation et de sécurité optimales.

Avant d'être à nouveau exposée à la curiosité des visiteurs de la collégiale, la Châsse qui souffrait de l'humidité a été restaurée. Les opérations se sont déroulées en 2017 dans l'atelier de la restauratrice Lise Bastardoz. Laquelle a participé aussi avec sa consœur Mannon Joubert, à la remise en état de la lame funéraire de Martial Formier, autre Monument historique présent au sein de la collégiale.

La vitrine le permettant, d'autres belles pièces d'orfèvrerie, calices, pa-

tènes et ostensoirs y sont également visibles ainsi que deux bulles papales trouvées pour l'une à la chapelle du cimetière, pour l'autre au pied de la collégiale lors des fouilles de la place Lénine. Le public peut aussi découvrir un moulage de l'épithaphe d'Etienne Maleu, l'auteur d'une chronique sur le destin de la collégiale entre l'an 500 et l'an 1316. Cette dernière pièce étant mise gracieusement en dépôt par Pierre Villoutreix.

L'ensemble de l'opération a bénéficié de l'accompagnement de M. Vedelago, Conservateur régional des monuments historiques.

Elle représente un investissement total de plus de 37 000€ financé à moitié par l'Etat par l'intermédiaire des services de la DRAC. Elle a bénéficié également d'un mécénat financier à hauteur de 4 750€, de la part de l'association "La sauvegarde de l'art français".

AGENDA

11 mars : Carnaval, en ville à partir de 15h00. Rendez-vous au Champ de foire.

17 mars : Journée initiation au golf avec l'ASSJ golf. Animation gratuite au golf de des Jouberties, de 14h00 à 17h00.

17 mars : Pétanque, concours de doublettes, salle des Seilles.

17 au 31 mars : Jours de danses à La Mégisserie. Renseignements au 05 55 02 87 98.

18 mars : Loto du club de l'Amitié, salle des fêtes à 14h00.

23 mars : Loto de l'ASSJ basket, salle des congrès à 20h30.

24 mars : Scène musicale ouverte, avec Météorythmes, au Centre admi-

nistratif, à 20h30.

25 mars : Randonnée au profit d'Ensemble contre la Mucoviscidose en Limousin », avec Les Chemins radounauds et ADN. Rendez-vous à 13h30, salle des associations à Javerdat.

3 au 8 avril : Concours de pétanque tête à tête qualificatif pour le championnat départemental, salle des Seilles.

5 avril : Café interlangue, au bar Le Chiquito, à partir de 19h00.

8 avril : Vide-grenier de l'association de la cité Rochebrune, place Lacôte, de 8h00 à 18h00. Inscriptions au 06 20 95 00 28 ou 06 73 43 28 93.

11 avril : Don du sang, salle Amédée-Burbaud, de 15h00 à 19h00.

le P'tit BONJOUR

Lettre municipale de Saint-Junien - mars 2018 - n°173

Propositions
pour le commerce
pages 2 et 3

Jumelage en deuil Christian Petit est décédé



Saint-Junien était sa seconde patrie. Christian Petit, fidèle artisan des relations qui unissent depuis 1970 Jumet (Belgique) à la cité gantière, est décédé début février à l'âge de 67 ans. Depuis près de cinquante ans, Christian Petit, son épouse Annie et les membres du comité de jumelage ne manquaient jamais une occasion de venir à Saint-Junien pour retrouver leurs nombreux amis et faire vivre l'amitié entre les deux villes. Il était encore présent lors du dernier marché de Noël. Bon vivant, chacun ici se souviendra de sa bonne humeur, de sa générosité. Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal de Saint-Junien lui a rendu hommage et observé une minute de silence.

Un garde-manger solidaire

Précarité cachée mérite solidarité



L'approvisionnement et le contrôle sanitaire du garde-manger sera effectué tous les jours.

Dans son article 25, la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen stipule que « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires... ». Nous en sommes loin même si l'action sociale permet à un grand nombre d'exclus de survivre.

Il reste un public touché par « l'invisibilité sociale » telle que la décrit l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui reste caché aux yeux des travailleurs sociaux et des institutions. Ces personnes perdent leurs droits ou ne les ont jamais demandés par volonté ou incapacité à faire les démarches nécessaires. On estime que 28% des ayants droits sociaux ne font pas les démarches.

C'est à eux qu'est destiné le Garde-manger solidaire que le Centre communal d'action sociale vient de mettre en place dans le hall du centre adminis-

tratif. Ils pourront y trouver, en toute discrétion, des produits de première nécessité.

L'approvisionnement du garde-manger est assuré par le CCAS avec des denrées fournies par la Banque alimentaire mais aussi avec les dons de particuliers qui peuvent ainsi exprimer leur solidarité.

Par définition, les "invisibles" ne

seront vraisemblablement pas informés du dispositif. C'est pourquoi la municipalité lance un appel à tout un chacun pour aller à la rencontre de ce public aperçu quelques fois en train de faire le tour des poubelles ménagères.

« Tout le monde doit devenir ambassadeur du dispositif. Rencontrer, oser, informer, c'est aussi cela la solidarité » estime Christophe Wacheux, conseiller municipal délégué en ajoutant que le garde-manger complète l'offre de solidarité alimentaire.

Faire un don

Les dons sont à déposer au Centre communal d'action sociale (1^{er} étage du centre administratif) qui se charge de l'approvisionnement du garde-manger et en assure le contrôle sanitaire.

Seuls peuvent être déposés des conserves, des pâtes, du riz, des légumes secs ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien.

Un sentiment d'humanité

Un petit geste, une attention, de simples mots... Au quotidien la bienveillance peut redonner au sentiment d'humanité toute sa valeur. Il suffit de peu de chose pour donner un petit coup de griffe à l'indifférence.

Il y a quelques semaines, deux personnes sans famille sont mortes, seules chez elles, dans une maison de ville pour l'une, dans un logement HLM pour l'autre. Leur solitude macabre aurait pu durer longtemps sans l'intervention d'hommes et de femmes qui gardent le souci des autres.

Dans le premier cas, un homme, inquiet de ne pas avoir entendu la porte de son voisin depuis quelques jours, a alerté le CCAS.

Dans le second, les salariés de Saica Pack constatant l'absence de leur collègue ont fait part de leur inquiétude à la gendarmerie. Ils se sont cotisés pour faire passer un avis de décès dans le journal et pour acheter des fleurs. Ils étaient présents aux obsèques.

Pour ces deux personnes décédées, le CCAS a organisé les obsèques et payé les frais d'inhumation.

SOMMAIRE

Exposition
Femmes et guerre
en 14-18

Distribution
des sacs poubelle
en mars

Collégiale :
une vitrine
pour l'art sacré

Exposition Femmes et guerre



Des "munitionnettes" dans une usine d'armement.

La Ville de Saint-Junien poursuit la commémoration de la première guerre mondiale. En mars, elle consacre une exposition hommage aux femmes, à leur rôle majeur dans cette période de notre histoire.

Si l'histoire n'occulte pas totalement le rôle joué par les femmes pendant la Grande Guerre, elle y a déposé un voile que la commémoration du centenaire du conflit permet de soulever. C'est l'objet de l'exposition présentée par la ville de Saint-Junien, jusqu'au 25 mars, à la Halle aux grains.

Sont évoqués le travail des femmes dans les champs et à l'usine pour pallier le départ des hommes sur le front, leur statut qui n'évolue pourtant guère chez ceux qui veulent les confiner à leur rôle d'épouse et de mère, à leur vocation qui serait de soutenir, mater, soigner et divertir.

L'exposition "Femmes et guerre" évoque les conditions de vie de ces quasi oubliées de l'histoire, s'intéresse à leur quotidien, à leur implication, de gré ou de force, dans la période de la guerre. Elle met en valeur leurs engagements, sur le front, au travail, dans les luttes féministes et pacifistes.

Près d'une cinquantaine de portraits complète cet hommage aux femmes de la Grande Guerre. Elles sont médecin, infirmière, aviatrice, militaire, artiste, militante, journaliste, agent de renseignement, célèbres ou non, toutes témoins et actrices de cette période.

"Femmes et guerre - le cheminement des dames" jusqu'au 25 mars - Halle aux grains - du mardi au dimanche de 10h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h30

Propositions pour redynamiser le commerce de centre-ville

Vous m'en mettrez quatre !

Les conclusions de l'enquête sur le commerce du centre-ville sont aujourd'hui connues. Le potentiel est là mais il faut désormais tirer sur les bons leviers afin qu'il s'épanouisse. Des propositions sont faites.

Après plus de huit mois d'enquêtes et d'analyses, les services de la Chambre de commerce et d'industrie de Limoges et de la Haute-Vienne (CCI) viennent de rendre leurs conclusions sur l'état de santé du commerce de centre-ville à Saint-Junien et la stratégie à mettre en œuvre pour le redynamiser. Le diagnostic est loin d'être catastrophique. Le taux de vacance de locaux commerciaux reste inférieur de deux points à la moyenne nationale. L'offre en centre-ville conserve sa vocation de proximité (boulangerie, boucherie, tabac-presse...). Le potentiel de stationnement est de 1 100 places, soit 5,5 places par enseigne. Pourtant, le commerce de centre-ville connaît, ici aussi, des difficultés. Il était temps, avant que la situation ne devienne critique, de faire un état des lieux des forces et des faiblesses de la ville, de consulter commerçants et consommateurs pour définir les actions à engager. C'est le sens de l'étude menée à l'initiative de la municipalité et des propositions qui en découlent.

La cité gantière ne manque pas d'atouts : positionnement privilégié sur la RN141 entre Limoges et Angoulême au cœur d'un bassin de vie dynamique ; zone de chalandise de 75 000 habitants ; forte identité liée aux métiers d'arts et en particulier au cuir ; patrimoine historique et environnemental remarquable. Cela profite à l'évidence aux zones commerciales mais pas directement au cœur de ville. Quelles en sont les raisons ? Commerçants et consommateurs ne répondent pas de la même manière mais se retrouvent pour pointer du doigt certains freins à la consommation : des prix trop élevés, le manque de stationnement, les horaires d'ouverture, le manque de diversité de l'offre. Sur ce dernier point, l'enquête souligne un manque de produits de moyenne gamme et de franchises. Elle met aussi l'accent sur des raisons plus structurelles telles que la taille, le mauvais état et les loyers trop élevés des locaux

commerciaux. D'autres facteurs jouent un rôle. Il en est ainsi du plan de déplacement urbain pas toujours adapté à l'ensemble des utilisateurs selon qu'ils sont automobilistes, cyclistes ou piétons. Le manque d'animations commerciales, un espace public insuffisamment attrayant d'où la

vonté municipale de réaménager la place de la mairie (voir encadré) ou encore une signalétique commerciale et touristique inadaptée. Il y a du pain sur la planche pour trouver les moyens d'attirer le chaland en jouant sur l'aménagement

urbain, l'attractivité des commerces, l'animation commerciale, la valorisation des ressources touristiques et culturelles. D'où une série de préconisations que les élus et les acteurs économiques pourront décliner et dont "Le P'tit Bonjour" présente les grandes lignes ci-dessous.



Quatre propositions stratégiques

Aménager un territoire favorable au commerce

Faciliter l'accès au centre-ville en proposant un plan de déplacement urbain adapté aux différents usagers de la voie publique (pistes cyclables, piétonisation modulable...), en communiquant mieux sur l'offre de stationnement, en améliorant le fléchage de l'offre commerciale. Rendre le centre-ville plus attrayant en aménageant l'espace urbain, en favorisant la visite du centre-ville par la réduction du mobilier urbain encombrant... Disposer d'une offre commerciale attractive en utilisant les outils réglementaires ou fiscaux pour lutter contre la vacance, les « dents creuses » et pour valoriser les opportunités immobilières.

Favoriser l'attractivité des commerces

Adapter l'offre aux besoins des consommateurs en misant sur la moyenne gamme, en travaillant sur l'implantation de franchises, en développant l'offre à destination des jeunes. Mettre en valeur les commerces en favorisant la mise aux normes des locaux, en dynamisant les vitrines. Commercer autrement en définissant une charte des

bonnes pratiques, en assurant la promotion de l'offre. Accompagner les commerçants dans leurs projets de développement, dans la transmission-reprise, dans les projets de création.

Animer le centre-ville

Favoriser la coordination de l'animation autour d'un club d'entrepreneurs du centre-ville, en communiquant d'avantage. Fédérer les acteurs autour d'actions communes et proposer des animations commerciales innovantes. Développer des services (carte de fidélité, horaires d'ouverture plus larges...).

Faire du tourisme un vecteur d'attractivité

Capitaliser sur les atouts touristiques en mettant en valeur le patrimoine, en améliorant le fléchage de l'offre touristique, en créant en centre-ville un magasin de cuir et porcelaine. Inciter les commerçants à être moteur de l'attractivité touristique en travaillant avec les acteurs du tourisme sur des projets communs.

Les freins à la consommation

Selon les commerçants

Dans l'ordre d'importance : 1-le stationnement ; 2-les horaires d'ouverture ; 3-des prix trop élevés ; 4-le manque de dynamisme ; 5-le manque de diversité de l'offre ; 6-une circulation difficile ; 7-des loyers trop chers ; 8-le manque de propreté (déjections canines).

Selon les consommateurs

Dans l'ordre d'importance : 1-des prix trop élevés ; 2-le manque de diversité de l'offre ; 3-le stationnement ; 4-les horaires d'ouverture ; 5-l'amabilité des commerçants ; 6-le manque de rues piétonnes ; 7-le manque d'espaces verts ; 8-le manque d'enseignes ; 9-le manque d'animations.

L'avis de Pierre Allard

« Nous étions dans l'attente de propositions nouvelles, voire, pourquoi pas dérangeantes. Cette étude a parfaitement rempli sa mission. Mais nous sommes également, dans un certain sens rassurés, par l'existence de notre potentiel commercial, que la collectivité doit enrichir en partenariat avec les commerçants. Nous avons eu la confirmation que nous devons accentuer notre communication, que l'existence d'une association structurée et solidaire de commerçants est un élément essentiel. L'étude fait plusieurs propositions stratégiques concrètes. La mise en place d'une signalétique adaptée et l'amélioration de la communication sur l'offre commerciale, touristique et de stationnement en hyper centre ont retenu toute notre attention. Nous avons également été sensibilisés par la mise en place d'une stratégie de maîtrise foncière qui nous permettrait de remplir les dents creuses, voire même d'avoir une vue sur les reprises de commerces, les ventes de fonds. Il y a ce que la collectivité peut faire, mais il y a aussi ce que nous pouvons accompagner de manière indirecte comme la mise en valeur des commerces, des devantures, l'esthétique visuelle des commerces. Bien d'autres idées sont à exploiter. »

VITE DIT

Camille Senon

"La dame du pays rouge", le documentaire que François Perlier a consacré à Camille Senon sera présenté au Ciné-Bourse, mercredi 7 mars à 20h00, à l'initiative de l'Union locale CGT. Le film raconte la vie de la rescapée d'Oradour-sur-Glane, son parcours de militante syndicale et politique, en perspective avec la grande histoire. Camille Senon et le réalisateur seront présents pour débattre avec le public après la projection. Tarif, 3,90€.

Scène ouverte

L'association Météorythmes organise une scène ouverte le samedi 24 mars à 20h30, au Centre administratif Martial-Pascaud. C'est l'occasion pour tous ceux qui le souhaitent de venir s'exprimer sur une scène ou simplement de venir écouter. C'est gratuit. Renseignements et inscriptions au 05 87 75 60 42.

Sacs poubelle

La distribution des sacs poubelles, pour les usagers de Saint-Junien, se déroulera au Centre technique intercommunal, 5 quai des mégisseries, du lundi 19 mars au samedi 31 mars, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ; le samedi de 9h00 à 11h00. Se munir de sa dernière facture et si nécessaire signaler, justificatifs à l'appui, toute modification (composition du foyer, changement de l'occupant, arrivée ou départ de la commune de Saint-Junien). En dehors de cette période, il ne sera plus délivré de sacs poubelle. Renseignements au 05 55 71 78 78.

Métiers

Le Rotary club Saint-Junien Trois rivières en partenariat avec le CIO de Saint-Junien, les établissements scolaires de Saint-Junien, Rochechouart, Saint-Mathieu, organise une journée rencontre des métiers et des formations. Cette manifestation s'adresse aux élèves de 3^e et de 2nde. Elle aura lieu le jeudi 15 mars de 09h00 à 16h30 à la salle des Congrès du Châtelard. 44 métiers et 25 établissements d'enseignement seront présents. Les parents d'élèves sont invités à y rencontrer des professionnels, des établissements de formation, les organismes d'information et d'orientation.

Stage d'orchestre

L'association Le Symphoenix organise la deuxième édition de son stage d'orchestre symphonique du 9 au 13 avril à La Mégisserie. Il est ouvert à tous les instrumentistes sachant lire la musique et pratiquant : violon, alto, violoncelle, contrebasse, hautbois, flûte, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, batterie. Les cours seront encadrés par trois professeurs de musiques féru

Consultation citoyenne

La place de la mairie en quête de sens

Dans le cadre de la valorisation urbaine du centre-ville pour en accroître l'attractivité, la municipalité a décidé de réaménager la place de la Mairie. Elle est aujourd'hui peu conviviale et n'est trop souvent qu'un lieu de passage. Il s'agit d'en faire un véritable lieu de vie, agréable où chacun pourra passer des moments agréables. La Ville de Saint-Junien veut impliquer les habitants dans le processus de rénovation de la place et leur propose de remplir un questionnaire dans lequel ils peuvent dire à quoi ils souhaiteraient la voir destinée, quels aménagements, quel mobilier désireraient-ils y trouver... Le questionnaire est disponible à l'accueil de la mairie, à l'accueil du CCAS, à l'Office de l'Habitat, dans les maisons de quartiers ainsi que sur le site internet de la ville. Il est à remplir avant le 15 avril.



Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directeur de publication : Hervé Beaudet
Rédaction : service communication
crédit photos : Mairie et Lionel Mansion
Impression : Rivet, Limoges
5200 exemplaires